

# Appel de dossiers

Exposition *Échos des îles friables*, Gabrielle Bélanger, 2019 ©Charles-Frédéric Quellet

Engramme réserve une plage horaire dans sa programmation annuelle à ses membres\* en règle, affirmant ainsi son engagement envers la diffusion et le rayonnement de leur pratique. Dans le cadre de sa programmation 2026-2027, l'organisme invite ses membres à soumettre un projet d'exposition et les encourage à proposer des démarches qui repoussent les limites de l'estampe traditionnelle. Une attention particulière sera accordée aux projets installatifs ou à ceux qui investissent l'espace de manière inventive et marquante, afin d'offrir au public une expérience singulière et immersive.

## Conditions :

- Un cachet de 2625 \$ et 18 jours d'ateliers seront offerts aux artistes sélectionné.e.s.
- Les allocations suivantes seront versées aux artistes provenant de l'extérieur du Québec :
  - 160 \$ pour l'hébergement (deux nuits)
  - 150 \$ pour les déplacements
  - 110 \$ de per diem
  - 150 \$ pour le transport des œuvres

## Votre dossier doit comprendre :

- Un curriculum vitae à jour (et celui des collaborateurs s'il y a lieu)
- Un texte de démarche et une biographie d'un maximum de 300 mots chacun
- Une description de projet (max. 500 mots)
- Une documentation visuelle de maximum de vingt (20) images ou vidéos :
  - Images : fichiers jpg de 72 dpi et 1M maximum
  - Vidéos : partage par liens uniquement. Durée de 5 minutes maximum au total
- Une fiche technique des images numérique
- Une proposition de la mise en espace du projet, incluant les besoins techniques (suggère)
- Un dossier de presse (facultatif)

\*Vous devez être membre en règle d'Engramme pour postuler à cet appel. Les collectifs composés d'artistes membres d'Engramme sont également admissibles.

Envoi des dossiers par courriel uniquement à : [dirartistique@engramme.ca](mailto:dirartistique@engramme.ca)

Objet : Appel de dossier 2026-2027, Exposition membre

Les dossiers doivent être compressés lors de l'envoi (fichier ZIP, WeTransfer, Dropbox)

Un accusé de réception et l'avis du jury seront envoyés à chaque personne nous ayant transmis un dossier.

## Les critères d'évaluation du jury :

- Originalité de l'œuvre et de l'argumentaire présenté
- Qualité de la réflexion artistique
- Qualité formelle de la proposition
- Utilisation d'une technique d'estampe
- Pertinence de la mise en espace

Les dossiers incomplets ne seront pas évalués.

Engramme a un espace d'exposition fenestré. Pour plus de détails, veuillez consulter le plan de la galerie sur le compte Flickr : <https://www.flickr.com/gp/engramme/2YFAD2d54c>

## PROLONGATION NOUVELLE DATE LIMITE

1 avril 2026, 23 h 59

## Information

Andréanne Jacques  
Directrice artistique  
[dirartistique@engramme.ca](mailto:dirartistique@engramme.ca)

**en  
gram  
me**  
centre  
de producti  
en estampe  
diffusion  
en art actu

510, côte d'Abraham  
[engramme.ca](http://engramme.ca)

Centre d'artistes autogéré, Engramme se consacre depuis 1972 à la promotion de l'estampe originale. Il favorise une réactualisation de celle-ci comme domaine privilégié de la création en arts actuels, interrogeant constamment ce médium dans sa tradition.

Membre fondateur de la Coopérative Méduse, Engramme est un lieu de création qui dispose d'équipements spécialisés en estampe. Ouvert à la communauté artistique de Québec, le centre diffuse également des expositions dans sa galerie tout au long de l'année.

Engramme remercie le Conseil des arts et des lettres du Québec, le Conseil des arts du Canada, la Ville de Québec et la Coopérative Méduse.